

► Informations générales

Cours	
Titre	Biodiversité I (3 crédits)
Sigle	BIO1334
Site StudiUM	Groupe A : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=151760 Groupe B : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=151763&hiddencourse=1 Groupe C : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=151766&hiddencourse=1
Faculté / École / Département	Arts et Sciences / Sciences Biologiques
Trimestre	Automne
Année	2019
Mode de formation	Présentiel, en classe

Déroulement du cours	<p>COURS MAGISTRAUX :</p> <p>QUAND : Lundis matin 8h30 – 10h30 OÙ : <u>A-1502.1 MIL Sciences pav. A</u></p> <p>TRAVAUX PRATIQUES :</p> <p>Groupe A (Lundis) : Laïus 13h30 <u>A-3521.1 (MIL)</u> // T.P. 14h30 <u>B-1224 (MIL)</u> Groupe B (Mardis AM) : Laïus 8h30 <u>A-3521.1 (MIL)</u> // T.P. 9h30 <u>B-1224 (MIL)</u> Groupe C (Mardis PM) : Laïus 12h30 <u>A-3561 (MIL)</u> // T.P. 13h30 <u>B-1224 (MIL)</u></p> <p>*** En cas de doute, consultez le site du registraire!</p>
-----------------------------	---

Charge de travail hebdomadaire	<p>Pour chaque heure de cours magistral, il est attendu que l'étudiant(e) investira 1h de travail personnel consistant en la réorganisation et relecture de ses notes de cours, et la lecture d'ouvrages suggérés. Le matériel contenu dans les diapositives est INSUFFISANT pour les examens et l'étudiant(e) devra s'assurer de <u>prendre des notes pendant les cours</u> pour s'assurer d'avoir toutes les informations en main pour étudier et réussir ses examens.</p>
---------------------------------------	---

Enseignant	
Nom et titre	Pierre-Luc Chagnon, professeur adjoint
Coordonnés	Courriel : pierre-luc.chagnon@umontreal.ca
Disponibilités	Disponible en tout temps sur prise de rendez-vous. Le moyen le plus rapide pour communiquer avec moi sera le courriel.

Personnes-ressources

Nom, titre et coordonnées Marie-Pierre Beauvais (marie-pierre.beauvais@umontreal.ca) : Chef-démo T.P.
Chloé Fredette (chloe.fredette@umontreal.ca) : Chef-démo T.P.

Disponibilités Par courriel

Description du cours

Description simple Nomenclature et systèmes de classification des organismes vivants. Diversité, structures et types d'organisation des Procaryotes, des Protistes, des Mycètes et des Plantes . Travaux pratiques.

Place du cours dans le programme L'étudiant(e) se familiarisera avec les différentes formes et fonctions qui ont évolué à travers le vivant. Ce cours touche très sommairement les procaryotes (qui sont vus en détails dans des cours de microbiologie comme MCB1979) et omet le règne Animalia (animaux), qui sont vus dans Biodiversité II (BIO1434)

Description détaillée Ce cours est central à la formation d'un biologiste. Après ce cours, tel que détaillé dans la section « objectifs » ci-dessous, l'étudiant(e) sera apte à reconnaître les différents groupes du vivant lorsqu'il les croisera en nature ou en laboratoire, et sera à même de mieux comprendre comment leurs différentes structures permettent de retracer leur histoire évolutive et de comprendre leur rôle écologique dans l'environnement.

► Objectifs visés

Objectifs généraux

À la fin du cours :

- 1) l'étudiant devrait posséder les connaissances suivantes:
 - nomenclature et système de classification des êtres vivants ;
 - diversité biologique des êtres vivants ;
 - structures et types d'organisation des protistes, mycètes, algues et plantes.
- 2) l'étudiant devrait atteindre les objectifs suivants:
 - reconnaître et identifier les structures caractérisant les différents taxons représentant le domaine des Eucaryotes ;
 - apprendre à schématiser une observation faite en laboratoire.

► Calendrier Cours théoriques

Dates	Contenu	Lectures et travaux
9 septembre 2019	Classification et procaryotes	Raven Ch 11 et 12
16 septembre 2019	Straménopiles (algues brunes, diatomées, oomycètes)	Raven Ch 15
23 septembre 2019	Autres protistes (Rhizaria, Alveolata, Excavata, Amoebozoa)	Raven Ch 15
30 septembre 2019	Champignons et lichens	Hogg Ch 8 & Nash Ch 4
7 octobre 2019	Myxomycètes et algues	Raven Ch 15
14 octobre 2019	ACTION DE GRACES	NA
21 octobre 2019	SEMAINE DE LECTURES	NA
28 octobre 2019	Bryophytes	Raven Ch 16
4 novembre 2019	INTRA	NA
11 novembre 2019	Plantes à spores	Raven Ch 17
18 novembre 2019	Gymnospermes	Raven Ch 19
25 novembre 2019	Angiospermes I	Raven Ch 20
2 décembre 2019	Angiospermes II	Raven Ch 20
16 décembre 2019	FINAL	NA

► Calendrier Travaux Pratiques

Semaine du	Contenu
16 septembre 2019	Intro, microscopie et lichens
23 septembre 2019	Straménopiles
30 septembre 2019	Champignons
7 octobre 2019	Myxomycètes et algues
14 octobre 2019	ACTION DE GRACES
21 octobre 2019	SEMAINE DE LECTURES
28 octobre 2019	Bryophytes
4 novembre 2019	INTRA (stations dans le labo)
11 novembre 2019	Plantes à spores
18 novembre 2019	Gymnospermes
25 novembre 2019	Angiospermes I
2 décembre 2019	Angiospermes II
16 décembre 2019	FINAL (après final théorique en salle de classe)

Bibliographie :

Hogg, Stuart (2013). *Essential Microbiology*, John Wiley & Sons.

Nash, III, T. (Ed.). (2008). *Lichen Biology*. Cambridge University Press. doi:10.1017/CBO9780511790478

Raven, P.H., Evert, R.F., Eichorn, S.E. (2014). *Biologie Végétale* (3rd ed). De Boeck.

Évaluations

#	Moyens	Dates	Pondération (%)
1	INTRA théorie	4 novembre 2019	35
2	Intra T.P.	4 novembre 2019 (A) 5 novembre 2019 (B,C)	10
2	FINAL théorie	16 décembre 2019	35
2	Final T.P.	16 décembre 2019	10
2	Rapports de T.P.	Chaque séance	10

Attention ! Exceptionnellement, les dates des évaluations et de remises des travaux sont susceptibles d'être modifiées en cours de trimestre. Vous serez informé à l'avance de ces modifications.

Les examens sur la matière théorique comportent des **questions à choix multiples**.

L'examen **intra T.P. est sous forme d'un parcours** avec 35 stations, où vous aurez à répondre à des questions portant sur des structures ou organismes à identifier, sur la classification ou sur des éléments théoriques vus au T.P.

L'examen **final T.P. est sous la même forme que l'intra, mais en salle de classe à l'aide de diapositives**.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Règlement des études 9.7 et 9.9 (https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#evaluation-des-apprentissages)
Dépôts des travaux	Les rapports de T.P. sont remis à la fin de chaque séance.
Matériel autorisé	AUCUNE documentation permise à l'examen. Pas de feuilles, d'ordinateur ou de cellulaire avec soi.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	18 septembre 2019
Date limite d'abandon	8 novembre 2019
Fin du trimestre	23 décembre 2019
Évaluation de l'enseignement	À communiquer.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire (<http://registraire.umontreal.ca/accueil/>) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement audio ou vidéo du cours doit se faire avec le consentement de la personne qui le délivre.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents La prise de **notes manuscrites** est **fortement recommandée** pour ce cours. Cette recommandation ne constitue pas un aveu d'archaïsme : il a été démontré à répétition dans la **littérature scientifique** que l'écriture manuscrite est supérieure à la frappe sur un clavier, et surtout à l'écoute passive devant des diapos imprimées à la maison, pour favoriser la rétention de connaissances. Sortez vos crayons !

Voir :

<https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/154193120905302218>

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0001691804001167?via%3Dihub>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le!

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- *Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.*
- *Lors des examens : Utiliser des sources d'informations non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.*

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

